



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question écrite n° 103613

Texte de la question

M. Pierre Aylagas attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la difficile situation économique de la MAS Fil-Harmonie d'Argelès-sur-Mer. Cette structure accumule depuis son ouverture des déficits de fonctionnement. Ceux-ci sont en grande partie dus à une sous-dotation budgétaire. Pour tenter de revenir à l'équilibre exigé par l'ARS, plusieurs mesures ont été envisagées. Elles ont fait face aux protestations unanimes de l'ensemble des familles, développant ainsi un climat délétère de remise en question de la confiance que les familles accordaient à la MAS. En novembre 2016, le président d'ADEPO interpellait déjà Mme la secrétaire d'État, en demandant l'ouverture de cinq places supplémentaires. La secrétaire d'État avait alors donné un accord de principe. À la suite de cette rencontre, en janvier 2017, l'ARS a été interrogée par les services du ministère et a répercuté sur la MAS les questions posées. Depuis, le dossier semble au point mort. L'attribution de ces cinq places permettrait pourtant de sauver l'établissement. Sa qualité, celle des professionnels qui y exercent et surtout la nature des handicaps des résidents en font un acteur social et sanitaire irremplaçable sur le territoire. Aussi, il souhaite connaître l'état d'avancement de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Aylagas](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103613

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2017](#), page 2531

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)